



L'après crise sanitaire

Indépendance industrielle et transition énergétique :

parier sur les savoir-faire

Nombre de philosophes, anthropologues, scientifiques ou économistes ont produit des écrits sur l'évolution de la société, sur ses progrès et ses acquis, mais aussi sur ses dérives et ses limites. Je n'ai ni le talent, ni la prétention de vouloir les imiter. En appui sur mon expérience professionnelle dans la formation en sciences et technologies industrielles et sur mes missions d'élu de terrain, je voudrais seulement exprimer mon ressenti depuis mon territoire : ma ville, mon département et ma région.

Les constats sur la situation générale

Les énergies fossiles, puis l'apparition de l'électronique et le développement de l'informatique ont incontestablement été des facteurs de progrès. Simultanément et pour des questions de profits, les activités économiques nous ont progressivement conduits à la mondialisation et surtout à la globalisation, avec une accélération vertigineuse ces quarante dernières années. Le développement des transports et de l'information en temps réel, qui est une ouverture au monde pour chacun d'entre nous, a été exploité par les intérêts de ceux qui ont transformé l'économie réelle en économie financière dont la part réservée aux investissements est extrêmement faible par rapport à la part virtuelle qui profite aux actionnaires. Ce sont les mêmes qui ont fait de la main d'œuvre et de ses savoir-faire une variable d'ajustement des coûts de production et donc de leurs bénéfices. C'est dramatique pour ceux qui travaillent et qui apportent la vraie valeur ajoutée aux produits et aux services auprès des populations. L'histoire avait toujours montré que les commerciaux gagnaient plus que les agriculteurs ou les artisans. C'est encore vrai : il n'y a qu'à regarder le comportement de la grande distribution ou des grandes enseignes pour faire baisser leurs prix d'achats au détriment de ceux qui produisent en amont et qui s'endettent, risquant de délocaliser ou de disparaître. S'agissant de l'industrie, il faut reconnaître que depuis les années 1990, les pouvoirs publics français n'ont pas beaucoup résisté à sa délocalisation sauf heureusement pour quelques pépites autour de l'aéronautique, l'espace, l'automobile et l'énergie nucléaire. Certains ont même clamé que nous savions inventer et que nous continuerions de concevoir alors que d'autres fabriqueraient pour nous à bon marché ! Cette posture méprisante, reliquat du colonialisme, était autant inadmissible qu'irréaliste sur les potentialités des pays émergents. On en a profité pour mettre à mal les formations technologiques industrielles, prétendues coûteuses, peu prisées par les familles, pourtant porteuses d'emploi, ce qui est toujours le cas au regard du faible nombre de formés. Il fallait alors être volontariste, mais

nos technocrates ignoraient la réalité du monde industriel qui se modernisait avec l'arrivée massive de l'informatique, enrichissant notre potentiel de production et diminuant la pénibilité du travail. On a persisté dans la délocalisation au risque de perdre les savoir-faire et de mettre en difficulté les services techniques qui accompagnent les usages. Je note que certains pays européens, comme l'Allemagne, ont mieux résisté grâce à leur organisation territoriale.

Pour revenir sur les délocalisations industrielles, la situation et ses causes sont pires aujourd'hui : ce sont des gens qui sont complètement étrangers aux produits, aux services et à leurs usages qui imposent le déplacement ou la disparition des emplois au détriment des savoir-faire locaux et de la simple autonomie que peut avoir un lieu de vie. On en est arrivé à la globalisation dans laquelle les territoires sont dépendants d'un nouvel ordre mondial qui nous rend vulnérables. La crise du Coronavirus en est la malheureuse illustration : pas de masque, pas de test, pas de respirateur, pas de médicament ! Il faudra bien réindustrialiser si l'on veut retrouver la possibilité de simplement pouvoir vivre dans sa région.

Autre constat directement lié à l'histoire récente : les activités de l'homme deviennent un fléau pour la planète et sa biodiversité, pour le climat et ses dérèglements et pour l'homme lui-même avec les nombreux impacts sur sa santé et sur son art de vivre. Sans aucun doute, les bouleversements économiques, le changement climatique et les crises sanitaires trouvent leurs sources dans ce monde subi, au moins par la majorité d'entre nous, particulièrement ceux qui ne sont pas habités par le dogme libéral au service des actionnaires.

Dans la perspective impérative d'un retour à plus d'indépendance, les territoires doivent se pencher sur une nouvelle organisation des activités et sur une nécessaire relocalisation industrielle qui devra se conjuguer avec la non moins nécessaire transition écologique et énergétique.

Quelles conditions pour relocaliser des productions ?

Pour aborder ces sujets, j'ai tenu à me pencher plus particulièrement sur un atout que je juge fondamental pour une société d'humains : **la maîtrise des savoir-faire**. C'est sûrement ma culture d'enseignant dans les voies scientifiques, technologiques et professionnelles, complétée par mon implication dans la rédaction des programmes de formation en liaison avec les branches professionnelles qui ont nourri ma réflexion. En effet, former des jeunes, c'est leur donner de l'autonomie par les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être, c'est leur donner une capacité d'analyse d'une situation donnée et un potentiel d'adaptation face à une situation nouvelle.

Une société dépourvue de savoir-faire est une société dépendante, incapable de satisfaire ses besoins et de générer son propre progrès : c'est une société en

déclin. Encore faut-il définir le périmètre de cette société : ville, agglomération, département, région, pays, Europe ? Sûrement tous les périmètres sont concernés. Cela va dépendre des domaines d'activités et à l'intérieur de chaque domaine des sujets abordés : production agricole et filière agro-alimentaire, production industrielle de biens et de moyens de production, production de moyens pour les soins et organisation de la santé, construction et équipements mobiliers divers, services à la personne, services à la société en général dont l'énergie et la communication, art de vivre, culture, sports, tourisme, loisirs...

Il faut sûrement s'appuyer sur quelques principes et poser des questions fondamentales :

- Quelle est la valeur ajoutée humaine et non uniquement marchande à tous les produits, systèmes et services divers qui répondent à un vrai besoin et qui sont source d'emploi près de nous ?
- Quel est l'impact écologique et énergétique que génère toute activité en faisant une analyse systématique du cycle de vie des produits, systèmes et services divers ?
- Quels moyens de déplacement des biens et des personnes sont mis en œuvre dans les territoires et hors des territoires et quelles énergies propres sont nécessaires pour les assurer ?
- Quels systèmes d'information utilise-t-on pour la gestion massive et rapide des données, l'aide à la conception, à la production, au suivi des produits et des services en temps réel, à la formation, à l'assistance à la santé, ... ?

Une société pérenne ne peut pas remplacer le réel par une simulation informatique parce qu'elle risque d'oublier ses savoir-faire, il faut privilégier la simultanéité des approches modèle/réel. En effet un produit est constitué de matières et composants agencés et assemblés, il y a pour cela des procédés à maîtriser, des processus à ordonner, des contrôles à réaliser. Tout comme un service à la personne nécessite une présence physique et des gestes professionnels. Aujourd'hui, l'artisanat a su préserver beaucoup de choses, tant en formation qu'en exécution des métiers, l'industrie et le commerce beaucoup moins.

Une société équitable respecte et rémunère à leur juste prix tous les acteurs d'une chaîne de valeur dans une filière donnée : conception, production, transformations, vente, installation, maintenance, recyclage.

Une société démocratique est composée de gens qui s'écourent, se respectent et surtout travaillent et réfléchissent ensemble sur les solutions à mettre en place : citoyens, acteurs et responsables d'entreprises, corps intermédiaires, consulaires, élus, formateurs de tous niveaux, centres de recherche et de

transfert de technologie, agences de développement, clusters, pôles de compétitivité...

Une société pérenne se donne les moyens et les méthodes pour nourrir sa panoplie de compétences à tous les niveaux : responsables politiques, chercheurs, ingénieurs, enseignants, techniciens supérieurs, ouvriers qualifiés. Je développerai plus loin ce paragraphe car il est fondamental et dépend de plusieurs acteurs : état, enseignement supérieur et recherche, régions, branches professionnelles et partenaires sociaux.

Que peut-on faire au niveau local et régional ?

Quelques réflexions sur la formation des jeunes en général.

L'état nous dit que la gravité de la crise sanitaire doit nous amener à une autre manière de concevoir la vie, les activités, les emplois et que notre autonomie doit être retrouvée. Nous attendons les axes de ce redéploiement en respectant la gestion de crise, mais nous devons nous tenir prêts et faire des propositions. Cela passe par une expression des besoins des territoires et par un inventaire exhaustif des savoir-faire encore présents. Cela induit l'identification de priorités et sûrement la remise en cause de dispositifs existants sur les soins, sur la santé environnementale, sur l'éducation à tous niveaux, sur la réforme des lycées, sur l'enseignement supérieur et ses dérives marchandes, sur la formation professionnelle initiale et continue et impérativement sur la transition énergétique et ses usages.

Compte tenu de l'urgence de la situation, nos travaux doivent s'appuyer sur l'organisation territoriale actuelle : l'état pour les orientations générales, la région comme chef de file pour la dimension économie/emploi/formation, le bloc communal pour l'expression des besoins et l'inventaire des savoir-faire et les départements pour le rôle majeur qu'ils jouent au plan social et insertion.

Notre présidente Carole Delga a déjà inscrit cette réflexion dans un plan pour la recherche et l'économie ainsi que dans un plan de relocalisation d'industries en Occitanie (voir annexe ci-dessous).

Je milite pour que l'approche par **les savoir-faire** soit intégrée dans ces travaux et que les territoires soient réellement impliqués dans la démarche :

- Comment définir les besoins dans les territoires ?
- Comment identifier les niches de savoir-faire toujours présentes ?
- Quels besoins seront satisfaits localement, régionalement, nationalement ou internationalement (Europe et coopération mondiale) ?
- Comment redonner du sens pratique dans la formation des jeunes, y compris ceux qui poursuivent des études supérieures ?

Réindustrialiser le pays et les territoires nécessite une inflexion dans l'approche de la construction des savoirs mais surtout des compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être). Les dérives liées à la sélection ont poussé le système éducatif à privilégier l'abstraction dans la modélisation mathématique, on y a ajouté une part de gestion et de sciences humaines et une nécessaire maîtrise de l'informatique. On a eu tendance à oublier de poser la question : « A quoi sert tout cela ? ».

Je propose de redonner du sens à la formation technologique et scientifique secondaire et supérieure en s'appuyant sur quelques questions élémentaires.

Concevoir, fabriquer, utiliser un produit, un système ou un service c'est se poser les questions suivantes :

- A quoi cela sert-il ? Quelle est sa fonction d'usage ? Qui est l'utilisateur ou le bénéficiaire ?
- Comment est-ce fabriqué ? Quels composants ? Quels matériaux ? Quels procédés ? Quel processus ? Quelle énergie ?
- Comment cela fonctionne-t-il et pourquoi cela fonctionne comme cela ? Là seulement intervient la culture des modèles en appui sur les lois de la physique/chimie, des mathématiques avec l'assistance de l'outil informatique.

S'agissant des voies de formation dans les lycées, je propose également de travailler avec l'état pour redonner une impulsion à la voie des Sciences de l'Ingénieur et aux voies de sciences et technologies industrielles qui permettent aux jeunes d'accéder aux nombreux emplois existants et futurs dans les PME/PMI pour les domaines suivants : mécatronique et fabrication mécanique, informatique et réseaux, génie civil, habitat et domotique, énergétique et génie des procédés, biologie et sciences environnementales.

S'agissant des formations initiales professionnelles, l'apprentissage est à privilégier mais il ne faut surtout pas négliger la formation aux CAP et Bac Pro sous statut scolaire dans les Lycées Professionnels car c'est le seul moyen pour les jeunes ne bénéficiant pas des réseaux d'entreprises, d'accéder à une qualification, éventuellement de viser une poursuite d'études et une évolution de carrière. Les mêmes secteurs que les voies technologiques sont à privilégier.

En résumé, j'insiste sur la dimension « **savoir-faire** » y compris en formation initiale. Cela va bien au-delà de l'intérêt économique et sociétal, cela donne du sens aux apprentissages et facilite l'accès aux savoirs pour tous. Je rappellerai une expression qu'un collègue avait affichée dans sa classe : « J'écoute et j'oublie, je vois et je retiens, je fais et je comprends ».

Les **savoir-faire** sont pour les humains un vecteur d'épanouissement.

Notre action publique doit servir l'humain d'abord, les citoyens aujourd'hui impliqués sans retenue dans des productions d'urgence sont un encouragement et un espoir pour la réussite d'un tel projet.

De plus, le contexte est favorable à une relocalisation industrielle et à une remise en cause du modèle productif globalisé dans tous les secteurs : comme pour l'alimentation, bien des solutions peuvent être locales. Cela répond aux aspirations de nos concitoyens par leur implication pour une meilleure autonomie de leur territoire et par leur contribution à la transition écologique et énergétique préservant leur santé et leur art de vivre.

Cela doit se faire dans un monde qui restera interconnecté. Il ne s'agit pas d'envisager un repli sur soi car de nombreuses activités exigeront toujours des échanges et des coopérations, y compris à l'international. L'aéronautique en Occitanie en est l'exemple, tout comme le développement des transports propres autour de la filière hydrogène.

Trouver les bons équilibres par une approche des **savoir-faire** est un enjeu concret et enthousiasmant que les régions peuvent et doivent porter dans le cadre des relocalisations que nous attendons et auxquelles nous devons tous travailler.

Le 18 avril 2020

Bernard Gilabert conseiller régional OCCITANIE Pyrénées-Méditerranée

ANNEXE (extrait plan urgence COVID-19 région OCCITANIE)

LA RÉGION LANCE POUR LA RECHERCHE ET L'ÉCONOMIE, UN PLAN DE RELOCALISATION EN OCCITANIE

Mesure 21 - Un plan de relocalisation d'industries en Occitanie : 45 M €

La crise économique mondiale déclenchée par le Covid-19 a mis en évidence la fragilité de l'industrie nationale. C'est pourquoi la Région, en lien et concertation avec les industriels implantés en Occitanie, les grands donneurs d'ordre et l'Etat, mènera un travail de recensement des relocalisations nécessaires. Seront ciblés en priorité les investissements qui répondent aux besoins de la population dans le domaine de la santé, de l'alimentation, de l'environnement et de l'énergie afin d'assurer l'indépendance stratégique et la résilience de l'économie pour assurer les besoins vitaux et fondamentaux des habitants.

La Région appelle à un plan de relance national avec à la clé la relocalisation industrielle.

Mesure 22 - La Région dédie avec ses partenaires un Comité de pilotage stratégique régional de l'économie à la préparation de l'avenir

Ce comité de pilotage stratégique régional de l'économie en Occitanie, coprésidé par le Préfet de région et la Présidente de Région, sera composé des consulaires, des pôles de compétitivité et clusters régionaux, des branches professionnelles, de la Banque de France, de Bpi France, de la Fédération Régionale des Banques mais aussi des représentants du monde industriel et économique. Ce comité de pilotage constitue un cadre régulier de dialogue, au plus proche des besoins des entreprises et des territoires.